

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
Budget annexe Résidence Autonomie Les Rosiers

Madame Agnès GUEMAS-GALLARD présente les résultats des comptes administratifs 2023 :

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	1 713 623,21	1 609 423,89	104 199,32
Report du résultat de l'exercice N-1	476 732,69	0,00	476 732,69
RESULTATS FONCTIONNEMENT	2 190 355,90	1 609 423,89	580 932,01

INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	170 033,04	174 018,66	-3 985,62
Report du résultat de l'exercice N-1	61 659,56	0,00	61 659,56
RESULTATS INVESTISSEMENT	231 692,60	174 018,66	57 673,94

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant. Le résultat cumulé est donc le suivant :

RESULTATS CUMULES	Recettes	Dépenses	R-D
Résultats de fonctionnement	2 190 355,90	1 609 423,89	580 932,01
Section d'investissement	231 692,60	174 018,66	57 673,94
Restes à réaliser à reporter sur N + 1	0,00	485 364,95	-485 364,95
Résultats d'investissement	231 692,60	659 383,61	-427 691,01
RESULTAT CUMULE	2 422 048,50	2 268 807,50	153 241,00

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe Résidence Autonomie Les Rosiers

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Avrillé, le 2 avril 2024
La Présidente du CCAS
Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Agnès GUEMAS-GALLARD

Accusé de réception en préfecture
0491204902347-20240402-2024-23-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-et-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AVRILLE

Séance du 02 Avril 2024

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le deux Avril à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Avrillé, dûment convoqué par mail, s'est réuni à l'Espace Joséphine Baker, sous la présidence de Madame Agnès GUEMAS-GALLARD, Vice-Présidente.

Présentes : A. GUEMAS-GALLARD – E. LEMOINE-MAULNY – J. GACHET – A. DE VERNEUIL

Présents : A. SEGRETTIN – JR. AUFFRET

Excusés : C. HOUSSIN-SALVETAT – JC. GUAIS – S. BAILLIF-APPLINCOURT

Absente : C. TROCHUT